



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 13 décembre 2023

Délibération n° 2023-200

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/12/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice.

Absents excusés : MM. SEGUINOT Stéphanie ayant donné pouvoir à Mme DIERS de LABARRE – DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à M. BESSIERE Jean-Pierre - PASLIN Audrey ayant donné pouvoir à Mm PROST Gwennaëlle - LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à M. BERNARD-BARTHE Pierre - VENANT Frédéric

Secrétaire de séance : Mme DIERS de LABARRE Nathalie.

Institution et vie politique : fonctionnement des assemblées.

Approbation du procès-verbal du secrétaire – Séance du 22 novembre 2023.

Le conseil municipal approuve par 11 voix POUR le procès-verbal du secrétaire relatif à la séance du 22 novembre 2023.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST

